

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU DOUBS

2021 07 11

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAÔNE 25660**

| NOMBRE DE MEMBRES              |             |                                     |
|--------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Conseil Municipal | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 23                             | 23          | 22                                  |

|                        |
|------------------------|
| Date de la convocation |
| 05/07/2021             |

|                  |
|------------------|
| Date d'affichage |
| 05/07/2021       |

|  |
|--|
| Objet de la délibération   |
| <b>Ressources humaines :<br/>Modification du<br/>tableau des effectifs<br/>communaux</b> |

**Séance du 12 juillet 2021**

L'an deux mille vingt et un le vingt-huit mai à dix-sept heures le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guinemand dans le respect des règles sanitaires en vigueur compte tenu de la crise sanitaire, sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, Maire.

Présents :

Lylian CALVAT, Nathalie CASTILLON, Jérôme CUCHE, Claude GAULARD, Fanny GROSGURIN, Antoinette LE BRAS, Christian MOREL, Franck NICOLAS, Christian PRAOM, Delphine RAHON-SIMON, Nadine SAUVONNET, Violette SEGARD, Benoît VUILLEMIN.

Excusés :

|                            |                              |
|----------------------------|------------------------------|
| Marion BELLEVILLE          | procuration à M. CALVAT      |
| Karine GOMES               | procuration à M. CUCHE ;     |
| Marc LECAILLE              | procuration à M. CUCHE ;     |
| Marlène GABLE              | procuration à Mme SAVONNET ; |
| Cyril MARECHAL             | procuration à M. PRAOM ;     |
| Charles-Emmanuel PELLETIER | procuration à M. VUILLEMIN ; |
| Margaux PRAOM              | procuration à M. PRAOM ;     |
| Philippe RIGAL             | procuration à M. MOREL ;     |
| Maud WASNER                | procuration à M. CALVAT ;    |

Absent :

M. Pascal GAILLARD

Madame Violette Ségard a été désignée Secrétaire de séance.

**M. CALVAT est revenu siéger en Séance du Conseil Municipal.**

**Ressources humaines : Modification du tableau des effectifs communaux**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'il convient de procéder à des modifications.

VU le Code Général des Collectivités territoriales,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Monsieur Le Maire propose à l'Assemblée,

#### NON TITULAIRE

- La création d'un emploi adjoint administratif de catégorie C, à temps complet 35ème/35,
- Le tableau des emplois des non titulaires est ainsi modifié à compter du 1/08/2021

Emploi : adjoint administratif de catégorie C

- Ancien effectif : 0
- Nouvel effectif : 1

- La création d'un emploi d'Attaché à temps complet 35ème/35 pour exercer les fonctions de Secrétaire Général.

- Le tableau des emplois des non titulaires est ainsi modifié à compter du 23/07/2021

Emploi : Attaché Territorial de catégorie A

- Ancien effectif : 0
- Nouvel effectif : 1

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire :

Par 21 voix POUR, 1 abstention et 0 voix CONTRE

#### DECIDE

- D'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées
- De créer un emploi adjoint administratif de catégorie C, non titulaire
- De créer un emploi Attaché de catégorie A, non titulaire

- D'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois au budget, chapitre 12
- D'autoriser le Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

Ainsi délibéré, aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés

Le Maire,  
Benoit VUILLEMIN,



Envoyé en préfecture le 19/07/2021

Reçu en préfecture le 19/07/2021

Affiché le



ID : 025-212505325-20210712-20210711-DE